Huitième année. — N° 310 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 14 MARS 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

Le Rosiérisme, JANE MISME.
Réunions de la Huitaine.
Notes d'actualité : Dans les arbres, ODETTE BUSSARD.
Pour le Suffrage des Femmes : Une importante conférence pour la Ligue de l'Enseignement. Un Scrutin Blanc.
Les Disparus : M. Paul Berthet, J. M.
Supplément d'Information sur les Nouvelles Lois d'Assistance.
Les Gagne-Pain de la Femme : Victoire de Femmes Grévistes à Aurillac, PIERRE DUMAS.
Bulletin de l'Etranger, G. D'ANGE D'ASTRE.
Glanes d'histoire, LÉA BÉRARD.
Monument Juliette Dodu.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
On nous écrit.
Les Livres, BERNARD LE GOUIS.
L'Art, CLOTILDE MISME.
Expositions ouvertes.
La Presse et les Femmes.
Feuilleton : Les Femmes Françaises Auteurs Dramatiques, MIREILLE DE MONGIVAL.
Livres nouveaux.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Le Rosiérisme

Vous avez lu ce fait divers si profondément tragique, et comique tout de même. Une jeune fille couronnée rosière il y a cinq mois, vient de mettre un enfant au monde et elle l'a tué.

Ce drame réussira-t-il à jeter sur la niaise institution du rosiérisme un ridicule suffisant pour lui porter atteinte et en amener la réforme? Nous n'osons l'espérer.

Je rends justice, certes, aux bonnes âmes qui fondent des prix afin de venir en aide aux jeunes filles pauvres. Tant que la justice ne règnera point, pour les femmes, dans le domaine du travail, tout moyen honnête de remédier à l'insuffisance de ceux dont elles disposent pour gagner leur vie, sera bienvenu. Mais il est inadmissible que la virginité soit comptée parmi les mérites qui acquièrent une récompense.

Entendons-nous bien. Je ne prêche point la liberté de l'amour. Je crois très fort, au contraire, que les rapports amoureux hors la règle sociale sont une faute, car c'est une faute d'exposer l'enfant qui en peut naître à une situation anormale. Mais cette faute relève de la conscience intime et non de l'opinion publique. La société n'a le droit de la juger que lorsque par le scandale volontaire, l'abus ou la déviation, elle compromet l'ordre social ou l'existence de la race;

Elle a le droit de mettre en marge ceux qui exprès, par principe, pratiquent ouvertement l'union libre; elle a le droit d'obliger les parents naturels à se charger eux-mêmes de leurs enfants au lieu de les abandonner à l'Assistance publique; elle a le droit de poursuivre tous ceux, toutes celles qui vendent ou achètent l'amour.

Ajoutons qu'elle a le devoir d'exercer sévèrement ces droits. Nous savons, hélas, comment elle encourage au contraire les pires licences. Nous savons aussi avec quel cynisme, contre la femme qui faiblit ou qui tombe, elle arrogue un droit de mépris meurtrier. Elle décrète qu'il faut pour le plaisir de l'homme des femmes perdues, et tout dans son régime économique et moral, s'arrange afin de fournir ces créatures au libertinage masculin. Et, non seulement elle répudie ces malheureuses qui sont son œuvre, mais encore la moindre faiblesse amoureuse féminine. Tandis que, en toute circonstance, devrait s'imposer le respect de la maternité, tandis qu'une mère, quelle qu'elle soit, devrait être honorée et secourue, la société qui sourit aux méfaits des hommes, jette l'anathème sur la mère abandonnée.

Pour comble d'inconscience elle prétend glorifier la chasteté féminine. C'est grossier et c'est bête. C'est grossier comme une violation du plus intime secret de l'âme et du corps. C'est bête parce que sait-on jamais? Avez-vous assisté parfois à cette parade burlesque qu'est la promenade de la rosière: pompiers en tête, le cortège municipal chemine à travers le village la jeune fille aux mousselines et aux roses blanches.

Toute pudeur de femme et, je crois, toute pudeur d'homme au cœur délicat se sentira révoltée par ce barbare et niais triomphe.

Le culte de la virginité eut, dans les religions anciennes, des raisons qui, si on les analyse au point de vue civilisateur, le justifient peut-être. Il en est résulté peut-être aussi quelques progrès, mais d'abominables abus dont, sans aller plus loin, on trouve encore des traces dans les noces paysannes et dont, par exemple, en pays arabe, les voyageurs redisent avoir rencontré des traits odieux. Les cérémonies même des plus élégants mariages ne sont point sans choquer le goût des raffinés. Et les féministes de 1830, qui, les premières, protestèrent contre cet étalage, avec fleurs d'oranger, du couple qui va s'unir, faisaient preuve de saine raison.

Protestons, nous aussi, aujourd'hui, contre la prétention de la foule et des faiseurs de prix de vertu à se rendre appréciateurs d'un mérite qui, en fait, échappe, on le voit trop par l'infanticide de la pseudo-vierge, couronnée à l'appréciation, et qui reste, en tout cas, le dernier qu'il soit décent de proclamer.

Protestons surtout, car cette adoration de la virginité féminine a pour corollaire le mépris envers celles qui l'ont illégalement sacrifiée, mépris souvent horriblement cruel, toujours injuste, puisqu'il épargne le bénéficiaire, et funeste à la société, dans laquelle il est une cause de criminalité et un élément de dépopulation. Protestons enfin, et par dessus tout, contre le mensonge de ce culte, contre le mensonge de cette sévérité dans un ordre social où la débauche organisée est acceptée de tous et protégée par l'Etat.

Au lieu de se préoccuper sans cesse de récompenser ou de punir les mœurs féminines, on pourrait, à la fin, s'inquiéter de les protéger en détruisant ou atténuant les dangers qui les menacent; et, tout d'abord, en retirant à l'homme la permission de mauvaises mœurs qui lui fut donnée.

Jane Misme.

Réunions de la Huitaine

Lundi 16 mars, à 4 h. 1/2, Ligue de l'Enseignement, 3, rue Récamier, conférence de M. Hugues Le Roux sur *l'Education des femmes en Amérique* (auditions).

Samedi 21 mars, à 3 heures, Ecole pratique de service social, 44, rue de Rennes, conférence par M. Lairolle, député, sur les *Sociétés de secours mutuels, organisation, budget, arrangements avec médecins et pharmaciens.*

Samedi 21 mars, à 8 h. 1/2, conférence suffragiste, à la mairie de Vincennes, organisée par le Groupe de Vincennes de l'U. F. S. F., avec le concours de Mme Pauline Rebour et de M. J. du Breuil de Saint-Germain.

Lundi 23 mars, à 8 h. 3/4, au Musée social, 5, rue Las Cases, soirée organisée par la Ligue d'Electeurs pour le suffrage des femmes (programme dans le prochain numéro).

NOTES D'ACTUALITÉ

Dans les arbres. — Le long du funèbre mur de « la Santé », à peu près à l'endroit où l'on exécute, une petite chose bizarre s'élève du sol. Cela ressemble à un fuselage de bois clair, on distingue mal les ailes, cependant la forme est bien celle d'un monoplan et il y a, à coup sûr, un moteur, car l'appareil monte régulièrement jusqu'aux basses branches d'un marronnier. Sans doute est-ce là l'un de ces joujoux perfectionnés que notre jeunesse ne connut point, et sur lesquels les enfants d'aujourd'hui sont déjà blasés. Mais le petit moteur brun s'est délicatement posé à l'aisselle de deux rameaux et l'aéroplane supposé devient une longue paille coudée qui prépare la charpente du nid.

O la jolie leçon de philosophie en Lilliput! Ce qu'on pouvait prendre de loin pour un spectacle du XX^e^ siècle, n'est qu'une répétition générale de la pièce éternelle, que Moïse ou Sardanapale, que Platon et Julien l'Apostat ont pu voir, comme nous... Les temps ont passé, les empires ont croulé, les dynasties se sont succédé, le Paris de Louis XI est devenu celui de M. Delanney : le moineau n'a pas changé sa manière de bâtir son nid.

Il n'a pas évolué non plus, dans sa mentalité, croyez-le bien. Ce que ça lui est égal, à lui, qu'il y ait plus de pierrots allemands que de passereaux français! Et je ne crois pas que ceux qui voisinent, là-bas, avec les cigognes, s'en préoccupent beaucoup plus. J'imagine même qu'ils passent la frontière sans s'inquiéter de la couleur des poteaux, malgré l'exemple que leur donnent, depuis peu, les aéroplanes, qui ont imaginé de départager l'azur.

La dépopulation ne le préoccupe guère. Pourtant, il aurait, le moineau de Paris, beaucoup de choses à dire là-dessus. La vie chère sévit sur lui comme sur les humains. L'air lui-même et le soleil se font rares, quant au crottin, si j'ose dire, il s'évanouit en fumée : le loyer est peut-être ce qui *raugmente* le moins, rapport, ma chère dame, aux estatues qui se multiplient.

Mais, bah! vienne le printemps, ou même le premier souffle attiédi, qui l'annonce, il ne boude pas la vie et, sans Ligues et sans Meetings, il bâtit son nid.

Car, admirez ceci, vous qui méprisez un peu cet abandon absolu de nos frères inférieurs à la force dionysiaque : « il bâtit son nid. » Il ne va pas séduire une oiselle dans sa chambre haute pour l'abandonner avec ses enfants sur l'aile; non; inspiré par une divine prévoyance, il prépare *d'abord* le petit foyer suspendu, ouaté, où celle qui perpétue la race sera bien pour souffrir les tourments maternels, où la douce chair tremblante des nouveau-nés trouvera la chaleur et l'amour.

Vraiment, je vous le demande, en faisons-nous toujours autant, nous autres humains? Bâtissons-nous le nid lorsque nous préparons la couvée, et souhaitons-nous la couvée lorsque nous avons le nid?

Odette Bussard.

POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Une importante conférence à la Ligue de l'Enseignement

Nous avons dit que la Ligue de l'Enseignement consacrait cette année, ses séances du lundi, à l'éducation sociale des femmes. Les conférences d'intérêt féminin sont si nombreuses cet hiver, qu'il nous est malheureusement impossible de rendre compte de toutes ici. Mais nous avons parlé de plusieurs de celles de la Ligue et regrettons de n'avoir pu qu'annoncer les autres et en particulier celles de Mme Louise Cruppi et M. Paul Strauss.

Le dernier lundi était, en ce milieu, une sorte d'événement, car pour la première fois la question du vote des femmes y était admise. On sait quelles sont les attaches officielles de la Ligue et, jusqu'ici, son président, M. Dessoyes, comptait parmi les députés qui voyaient dans le vote féminin, un danger de réaction et ne songeraient qu'à éloigner ce calice du parti radical. On a enfin compris, à la Ligue, que le véritable danger en pareille matière, était dans cette attitude; et que l'intérêt autant que le devoir du parti régnant, est d'envisager fermement l'accès des femmes aux droits politiques afin de les préparer à en user.

Nul plus que M. Ferdinand Buisson, n'était qualifié pour introduire la cause suffragiste dans la maison. Il l'a fait avec son ordinaire maîtrise, cette éloquence de la raison et du cœur, qui sait rallier aux causes dont il prend la défense, tous les esprits sincères et courageux.

Nous saisissons cette nouvelle occasion de le remercier ici, de son infatigable, de son admirable dévouement. Et nous remercions la Ligue de l'Enseignement, de l'appui qu'elle nous apporte en s'ouvrant à nos idées. Déjà, les membres de l'Université sont devenus, depuis ces dernières années, non seulement les soutiens les plus nombreux, mais nous pouvons dire, les fondateurs du féminisme en province. Bien des timides restent pourtant parmi eux. Nous ne doutons pas que l'exemple d'une institution qui est pour eux tous un centre de ralliement, ne les entraîne à entrer dans un mouvement où l'intérêt national exige qu'ils soient en première place.

Un Scrutin Blanc

Le Journal prend aujourd'hui une initiative très intéressante au point de vue de la propagande suffragiste. Après un bref et excellent exposé de la question du suffrage des femmes, M. Gustave Téry annonce que, « aux prochaines élections, les femmes trouveront le jour du scrutin », des urnes où elles pourront déposer un bulletin au nom de leur candidat. Il ajoute :

« Ces bulletins seront recueillis et comptés par les soins du *Journal*.

Et cette expérience nous apprendra deux choses également importantes :

1° Combien y a-t-il en France de femmes qui s'intéressent à la politique?

2° Si elles votaient, qu'y aurait-il de changé? »

L'*Union pour le Suffrage des femmes* avait, il y a deux ans, lors des élections municipales, débattu en Comité la question de savoir si elle prendrait ou non cette même initiative pour laquelle un autre quotidien eut pu l'aider. Elle y avait renoncé, la campagne suffragiste lui paraissant alors trop peu avancée pour que les résultats de l'épreuve fussent significatifs. Il y avait, en effet, trois ans seulement que le mouvement suffragiste avait commencé à s'organiser et pris une marche méthodique et constante. Il y en a cinq aujourd'hui, ce qui n'est point encore beaucoup. De plus, la campagne suffragiste a porté, à peu près exclusivement, sur la revendication première des droits municipaux. L'appel du *Journal* peut donc sembler encore prématuré. Et il sera bien difficile d'organiser un tel scrutin pour que ses résultats soient réellement caractéristiques. Ce n'est cependant point impossible. Et répétons le, la vulgarisation de la question ne peut que gagner à une si puissante publicité présentée dans l'esprit et la forme où elle l'est par M. Téry.

Nous croyons donc que dès que les conditions de garantie du scrutin auront été publiées par *Le Journal* et si, comme il est à croire ces conditions sont satisfaisantes, les suffragistes devront s'allier à la tentative de notre confrère pour en soutenir le succès.

P. S. — Nous apprenons au dernier moment, que M. Gustave Téry viendra le vendredi 13, au meeting suffragiste des Sociétés savantes pour donner les derniers détails sur cette organisation. Comme nous espérons bien que les conditions arrêtées nous permetteront d'aider cette entreprise, nous prions *tous les suffragistes*, hommes et femmes, de se rendre le lundi 23 mars, à 8 h. 1/2 du soir, 5, rue Las-Cases (Assemblée générale de la Ligue d'électeurs), et nous prendrons là s'il y a lieu toutes les dispositions nécessaires à l'action.

LES DISPARUS

M. PAUL BERTHET

Nous devons ici des regrets à M. Paul Berthet à un double titre. Il s'affirma féministe en toute occasion. Et il est le frère de notre plus dévouée collaboratrice Mlle Alice Berthet qui depuis bientôt huit ans donne à *La Française* le concours assidu d'un esprit éminemment noble et cultivé, d'un talent apprécié de tous. M. Paul Berthet, bibliothécaire adjoint de la ville de Grenoble disparaît à 45 ans après s'être affirmé comme littérateur et érudit dans un précieux ouvrage *La Flore littéraire du Dauphiné* composé en collaboration avec M. Léon Côte. Nous lui devons la première nomination d'une femme dans la Société des Bibliothécaires; et il avait ouvert à une femme un emploi de la bibliothèque de Grenoble. Ceux qui l'ont connu comprennent le discours si plein d'estime et d'affection que M. Maignen, son chef qu'il devait bientôt remplacer, a prononcé sur sa tombe et s'y associent.

Les féministes ne comptent que des amies dans sa famille, où sa veuve institutrice, sa mère femme de lettres, sa seconde sœur Mlle Marguerite Berthet, professeur à l'école normale de Nevers dont nos lecteurs connaissent le beau talent de poète, sont sur la brèche avec nous. Aussi c'est au nom de tous nos lecteurs que j'adresse ici à ces vaillantes femmes si durement éprouvées l'expression d'une sympathie émue.

J. M.

Supplément d'Information sur les Nouvelles Lois d'Assistance

Pour compléter les indications intéressantes que la *Française* a données à diverses reprises (notamment par un article très clair publié dans le n° du 7 mars 1914) à propos de l'application de la loi du 17 juin 1914, nous signalons qu'une circulaire toute récente précise les conditions dans lesquelles les délégués des œuvres privées peuvent intervenir dans son application.

« En ce qui concerne la loi sur l'assistance aux femmes en couches, le législateur a sollicité le concours d'œuvres privées (1).

Pour qu'une œuvre puisse être admise à jouer le rôle qui lui est imparti par la loi, elle devra, aux termes d'une circulaire de M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, être agréée par décret qui fixera la circonscription territoriale ou l'œuvre sera admise à exercer son action et déterminera les conditions du contrôle financier auxquelles elle devra se soumettre, contrôle évidemment indispensable, puisqu'elle recevra, sur les fonds publics, le montant des allocations dues aux assistés et le leur versera.

L'agrément suppose une demande préalable qui doit être faite par le Président de l'œuvre en vertu d'une décision de l'Assemblée générale : elle doit préciser la section territoriale pour laquelle l'œuvre désire être agréée et fournir et contenir en outre des renseignements complets sur l'organisation de son service de visites à domicile; copie de la décision de l'Assemblée générale; trois exemplaires des statuts et des comptes rendus moraux et financiers des trois dernières années y seront joints.

La demande doit être adressée au Préfet.

Les Gagne-Pain de la Femme

Victoire de Femmes Grévistes à Aurillac

La grève des 400 ouvrières en parapluies d'Aurillac vient de se terminer par un véritable triomphe!

Toute une semaine, des pourparlers avaient eu lieu entre les délégués patrons et délégués ouvriers. Les premiers, habitués à être les maîtres absolus et à faire de gros bénéfices trouvaient fort amère la pilule. Ils se débattaient comme de beaux diables et parlaient de fermer leurs maisons plutôt que de consentir les augmentations demandées. Du coté ouvrier, au contraire, et en toute tranquillité, s'organisait la *résistance* pour une longue grève.

Cette quiétude gênait fort les patrons, que les commandes pressent en ce moment. Cela menaçait aussi de gêner nos braves hommes politiques à la veille des élections. M. Hélitas, préfet du Cantal, se dépensait en vain pour amener à une attitude plus conciliante les deux adversaires. A quoi les patrons répondaient : « On veut nous ruiner, nous mettre sur la paille ». De l'autre côté de la barricade, autre chanson : « Nous avons assez travaillé pour rien, nous ne demandons que des choses raisonnables et nous les aurons ».

Finalement, le préfet du Cantal, M. Hélitas, proposait aux patrons et aux ouvriers la constitution d'une commission d'arbitrage, composée d'un représentant des patrons, d'un représentant des ouvriers et d'un tiers arbitre. Les patrons, pressés d'en finir et dont l'orgueil avait moins à souffrir d'une sentence arbitrale que d'un arrangement direct, où ils n'avaient pas le beau rôle, acceptèrent. Ils désignaient le président de la chambre de commerce comme leur délégué et le préfet comme arbitre.

Les ouvrières, sollicitées, acceptaient *en principe*, se réservant de connaître, avant l'acceptation définitive, les termes de l'arbitrage. Elles désignaient, pour les représenter, le camarade Combourieu, secrétaire de l'Union départementale. A l'heure où j'écris ces lignes, tous les termes de l'arrangement sont connus par les deux parties, les signatures vont être échangées et les ouvrières ont décidé de reprendre le travail lundi matin. Les résultats de la grève constituent une augmentation de salaires de 30 à 35 0/0 pour toutes les spécialités.

Les articles qui avaient été la cause du conflit initial et qui, de 0 fr. 20 avaient été descendus à 0 fr. 10, sont portés aujourd'hui à 0 fr. 25. L'article courant ou parapluie coton, passe de 0 fr. 10 à 0 fr. 13 pour les petits et moyens articles et à 0 fr. 15 pour les grandes tailles.

A côté des résultats matériels considérables, il faut noter la situation morale transformée radicalement, la constitution d'une section syndicale des ouvrières et aussi un élan énorme donné par le mouvement des femmes à l'action syndicale de toute une région. La grève des ouvrières en parapluies a amené la constitution d'une section des ouvrières de l'habillement militaire, d'une section d'ouvrières de la couture.

Les syndicats d'hommes voient leurs effectifs grossir, la confiance renaître. C'est toute une révolution morale qui s'accomplit dans un milieu où le syndicalisme avait peine à conquérir droit de cité. Pour la Fédération de l'Habillement, pour le développement du syndicalisme cantalien, c'est un beau succès.

(*L'Humanité*).

Pierre Dumas.

Bulletin de l'Etranger

L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME MUSULMANE

Notes d'une infirmière française de la Croix-Rouge

Au cours d'un séjour de plusieurs mois en Turquie, j'ai eu le grand plaisir de vivre avec des familles turques, et j'ai pu étudier la mentalité de ces femmes dont la vie de recluse nous est pour ainsi dire inconnue.

A peine arrivée à Stamboul on m'a présentée à une société féministe, fondée depuis les terribles épreuves que le pays avait subies, et, avec joie et surprise d'abord, je l'avoue, je me suis trouvée dans un cercle de femmes étonnantes. Qu'il y a loin, de ces femmes intelligentes, instruites, actives et déployant une force extraordinaire pour le relèvement moral de la femme musulmane, à celles que les récits des voyageurs, des romanciers nous font connaître!

Douées d'un patriotisme viril, elles ont pendant la guerre accompli leur devoir, avec le même dévouement, la même abnégation que toute femme libre. Elles ont aussi pleuré sur les malheurs de leur patrie; mais leurs larmes amères ont servi à fructifier leur résolution de se libérer de siècles d'esclavage.

Bravement elles se sont mises à l'œuvre, avec une union, une discipline sage, modérée et bien dirigée. Elles demandent pour la femme la liberté, l'instruction. Elles veulent des écoles primaires pour le peuple, des collèges où la jeune fille puisse acquérir le savoir et se voir ouvrir toutes les carrières, toutes les professions et devenir ainsi indépendante. Puis surtout elles demandent l'abolition du « voile ». Pour tous ceux qui ont été en Orient, ceci sera un sujet d'étonnement. Pourtant elles y arriveront et plus vite qu'on ne pense.

« La Société pour la défense des droits de la femme Ottomane » fut donc fondée.

Elle fonctionne admirablement. De simple petit journal, leur organe « Le Monde féminin » est devenue une revue assez importante. Ces braves petites sœurs, cloîtrées, privées de prendre même part à la vie intellectuelle et politique de leurs pères, de leurs maris, de leurs frères, ont cependant, d'une manière étonnante, mûri et développé leur rébellion dans le silence et la méditation. Le premier pas est fait et le succès couronnera leurs efforts. Elles suivent le mouvement des féministes d'Occident, elles revendiquent les mêmes droits, les mêmes devoirs.

J'ai passé là des heures exquises, j'ai vu éclore dans sa beauté ce premier signe d'une vie nouvelle, dans cet Orient qu'on admire, une fois qu'on y a vécu.

(1) *N. B.* — Des bénévoles, même très qualifiées, qui avaient généreusement offert leur concours, se le sont vu refuser parce qu'elles ne peuvent être acceptées qu'en tant que déléguées par des œuvres — lesquelles sont responsables. Ce qui est fort légitime — car pour assurer un service public et permanent qui comporte la distribution de secours pécuniaires importants toute l'année, on ne pourrait compter sur des individualités, forcément sujettes à l'absence, aux maladies, etc.

Elles demandent l'encouragement de toutes les femmes, et c'est de grand cœur que je leur ai promis d'être leur interprète.

En travaillant pour elles on travaille pour toutes les femmes, et qui sait si la Société féministe turque, la plus jeune il est vrai, n'arrivera pas à conquérir plus vite et plus complètement que ses aînées les droits que la femme revendique?

G. d'Ange d'Astre.

GLANES D'HISTOIRE

Sur l'égalité civile et politique

Une très docte bourgeoise du XVIe siècle, composait de jolis vers. Ses ennemis lui en attribuaient de fort mauvais. Elle eut alors l'audace de faire imprimer ses œuvres de son vivant. Mais pour se justifier, elle écrivit la curieuse dédicace suivante :

« Les sévères lois des hommes n'empêchent plus les femmes de s'appliquer aux sciences et aux lettres : il me semble que celles qui en ont la commodité, doivent employer cette honnête liberté que notre sexe a autrefois tant désirée, et montrer aux hommes le tort qu'ils nous faisaient en nous privant du bien et de l'honneur qui pouvait nous en advenir... Je voudrais que notre sexe, non en beauté seulement, mais en science et en vertu passe ou tout au moins égale les hommes.

Je prie donc les vertueuses dames d'élever un peu leurs esprits par-dessus leurs quenouilles et fuseaux et de s'employer à faire entendre au monde que si nous ne sommes faites pour commander, nous ne devons pas cependant être dédaignées pour compagnes, tant dans les affaires domestiques que dans les affaires publiques de ceux qui gouvernent et se font obéir » (1).

Ceci est daté de 1535 et signé Louise Labé, dame Lyonnaise.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les femmes réclament l'égalité civile et politique.

Léa Bérard.

Monument Juliette Dodu

Le Comité de ce monument a le plaisir d'informer les nombreux souscripteurs, que la municipalité de Bièvres vient de lui accorder un emplacement de choix, dans un nouveau square

Les personnes désireuses d'honorer l'héroïne de 1870 sont priées d'envoyer leur souscription à Mlle Lya Berger, trésorière, 2, square du Croizic, Paris.

Les fonds sont déposés au Comptoir d'Escompte.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL

Une des secrétaires de groupe les plus dévouées et les plus actives de l'Union a envoyé à plusieurs de nos groupes une circulaire d'un candidat, M. Daigre, qui recommande fortement le vote plural en y faisant une place aux femmes. Nous tenons à signaler aux suffragistes le danger d'admettre le vote plural, que ce soit avec ou sans la femme. Dans le cas le plus favorable pour nous l'homme doit voter pour lui et pour sa famille, y compris sa femme : si l'homme meurt, on consent bien à passer les bulletins de vote de la famille à la femme... mais nous suffragistes, pouvons-nous admettre qu'un individu ait la possibilité d'en représenter d'office valablement d'autres, fût-ce sa femme et ses enfants : cela nous semble illogique et en contradiction même avec les principes que nous défendons. Défions-nous donc du vote plural, même si on veut bien nous y faire une petite place... et puis, pour revenir à la circulaire de M. Daigre, souhaitons que les professions de foi des candidats ne soient pas en même temps des réclames commerciales : c'est d'un fâcheux effet, même pour nous, si nous avons l'air de les prendre au sérieux.

Avis

Quelques groupes et délégués ne nous ont pas encore envoyé leurs rapports, et la part qui revient au Comité central. Nous publierons dans la prochaine *Française* la liste des groupes et des délégués qui sont en règle avec nous : nous souhaiterions que tous y soient pour nous éviter des lettres de rappel.

Propagande électorale

Le Groupe de Paris prépare des conférencières pour aller parler dans les réunions publiques : nous croyons donc intéressant de publier ici l'extrait d'une lettre de Mme Marguerite Martin qui a déjà commencé la campagne à Bois-Colombes :

« L'autre jour, écrit-elle, il y avait une réunion électorale : 150 à 200 personnes environ étaient réunies attendant Ducos (candidat socialiste), qui à la dernière heure malade, n'a pu venir. On aurait été obligé de lever la séance ; alors j'ai demandé la parole, je suis montée à la tribune et j'ai fait une causerie sur l'exploitation des femmes. — Je crois que cela est bon de montrer qu'une femme est capable de faire ce que fait un homme. — J'ai été très applaudie. Je parlerai certainement d'autres fois à Bois-Colombes au cours de cette campagne et j'irai dans les réunions de candidats leur demander de prendre position sur le vote des femmes, sur la répression de la traite des blanches, sur la question de l'antialcoolisme. »

Voilà, nous semble-t-il, un bon exemple à suivre.

GROUPE DE SCEAUX

La soirée organisée le 26 février, avec le concours de la Société d'Education populaire du canton de Sceaux par l'active fondatrice du Groupe de Sceaux de l'U. F. S. F., Mlle Furstoss-Bertheau, déléguée cantonale, a pleinement réussi.

La tâche d'exposer la question du rôle des femmes dans la campagne antialcoolique avait été confiée à Mme Pauline Rebour, chargée du cours de droit à l'école primaire supérieure Edgar-Quinet, membre du Comité central de l'U. F. S. F., dont la chaleureuse démonstration en faveur du suffrage féminin fut vivement applaudie.

GROUPE DE LA LOIRE

Conférence sur « les Origines du féminisme contemporain »

Nous avions annoncé à l'Assemblée générale notre projet d'organiser une série de conférences de documentation, réservées aux membres de la section stéphanaise et à leurs invitées. La première a été confiée à M. Houry, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Saint-Etienne et membre de notre section. Le samedi 7 mars, il exposait, devant le nombreux auditoire réuni à la Chambre de Commerce, les Origines du féminisme contemporain, de 1789 à 1848. Cette causerie fut remarquable par l'abondance des faits et des textes, par le pittoresque des tableaux et des personnages évoqués et surtout peut-être par l'impartialité sereine et philosophique dont elle était imprégnée.

M. Houry a atteint la limite de son sujet, au regret de tout l'auditoire qui espère une suite à cette histoire de féminisme au XIXe siècle.

Prochainement, Maître Tessier, avocat, secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme, parlera : de la Situation politique des femmes en France et à l'Etranger.

GROUPE LYONNAIS

Samedi 28 février, intéressante causerie au Palais des Arts : Mlle Gourd, professeur à Genève, donne quelques renseignements sur « le Mouvement suffragiste en Suisse ». Chez nous, dit-elle, la situation est difficile par rapport à la différence de langue et de race, de plus, le referendum et l'initiative étant, en Suisse, un moyen puissant pour le peuple, d'empêcher le vote d'une loi qui lui déplaît, complique pour nous, suffragistes, qui possédons des moyens restreints, notre propagande et notre action. Malgré cela, nous avons déjà obtenu des résultats appréciables, d'abord, l'ouverture des portes de l'Université dans tous les cantons, la représentation des femmes dans les Commissions ecclésiastiques, scolaires, ouvrières. Au point de vue législatif, nous avons obtenu la loi sur la recherche de la paternité, le droit de tutelle pour les femmes, la libre disposition du salaire de la femme mariée, la tutelle des enfants illégitimes ou moralement abandonnés, la loi de protection pour les femmes en couches, l'assurance contre la maladie. Tout cela fut obtenu grâce à l'activité de l'Alliance des Sociétés féminines suisse qui compte 2.300 membres et à l'Association nationale pour le Suffrage féminin qui fondée depuis 1909, compte 14 sections. La propagande se fait par des conférences, la vente des brochures, et la rédaction de 4 journaux féministes. L'évolution féministe en Suisse, se manifestant tout d'abord sous une forme philanthropique, a permis aux femmes de voir plus haut, plus loin, et leur a donné le désir d'élargir le cercle de leurs connaissances sur les questions sociales, ce qui, fatalement et tout naturellement devant les difficultés éprouvées, vint ajouter à la revendication féministe, celle du suffrage, considérée comme moyen d'aboutir à la solution du problème, et cela pour le mieux des intérêts de la collectivité.

Mlle Vidal, présidente de séance, remercie la charmante conférencière et d'unanimes applaudissements saluent cette substantielle péroraison.

Congrès de 1914 Encore de bonnes nouvelles!

Samedi 7 mars, six membres du Comité lyonnais, parmi lesquels Mme Victor, secrétaire de notre Commission des pouvoirs publics et membre du Comité central de l'U. F. S. F., Mmes Busquet, Rolandez, de la Commission des pouvoirs publics, se sont rendus auprès de M. Herriot, maire de Lyon, sénateur.

Nos délégués venaient prier M. le Maire de présider notre banquet suffragiste, qui aura lieu lors de notre Congrès, le dimanche 31 mai, et de recevoir les congressistes de l'U. F. S. F., à l'Hôtel de Ville, le lendemain lundi, vers 6 heures.

M. le Maire a fort aimablement accueilli cette double demande et a autorisé la délégation à faire connaître officiellement son acceptation aux membres de l'U. F. S. F.

C'est un nouveau gage de succès pour notre Congrès. Nous le devons surtout à l'intervention de Mme et de M. Victor, à qui nous adressons nos plus sincères remerciements.

M. Blache Calzan.

GROUPE D'ILLE-ET-VILAINE

Le groupe d'Ille-et-Vilaine pour le suffrage des femmes s'est réuni le jeudi 26 février dans la salle des Conférences de l'Ecole des Beaux-Arts (rue Hoche), sous la présidence de Mlle Vignes, présidente.

Lecture a été donnée du procès verbal de la dernière séance qui eut lieu au mois d'avril 1913. Après la communication du rapport financier et du rapport moral du groupe d'Ille-et-Vilaine ainsi que du rapport moral de l'Union Française pour le suffrage, les moyens de propagande départementale ont été étudiés et discutés, ainsi que la conduite à tenir au moment des prochaines élections législatives.

Le groupe d'Ille-et-Vilaine a manifesté son intention d'unir ses forces, autant que cela lui sera possible, aux forces d'autres groupes qui s'organisent dans la région et qui poursuivent eux aussi la réalisation de progrès sociaux. L'Union Française pour le suffrage des femmes s'est déjà jointe par des pétitions aux efforts tentés par la Ligue Antialcoolique.

Il a été procédé ensuite à l'élection du Comité.

Les membres sortants ont été réélus. Cinq élections nouvelles ont été faites pour remplacer des membres démissionnaires ou des membres ayant quitté Rennes.

Voici la liste des membres du Comité :

Mmes Bodin (Eugène), Chaumont, Dottin, Dupesan, Gérard-Varet, Mlle Houlbert, Mmes Legros, Malbrand, Sée, Valette, Mlles Vignes et Vaudouet.

MM. Beck, Bost, Raoul de la Grasserie, Oscar Le Roux.

Il a été procédé ensuite à l'élection du bureau.

Mlle Vignes, présidente, et Mme Dottin, vice-présidente, étaient démissionnaires.

Voici la liste des membres du bureau :

Présidente : Mme Eugène Bodin.

Vice-Présidentes : Mlles Dupesan, directrice du Lycée de jeunes filles ; Mme Legros, directrice d'Ecole municipale de jeunes filles.

Secrétaire : Mme Valette.

Secrétaire adjointe : Mlle Houlbert.

Trésorière : Mme Sée.

GROUPE DE L'AISNE

Le Groupe de l'Aisne a tenu son Assemblée générale au Palais de Fervaques (Salle du Tribunal civil), le lundi 2 mars, à 8 h. 3/4 du soir.

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Marchand, présidente du Groupe.

Mlle Bianquis, secrétaire, donne lecture du rapport moral pour l'année 1913.

M. Dumont, vice-président, donne lecture du rapport financier pour la même période. Ces deux rapports sont approuvés par l'Assemblée.

M. Lechantre, président des Amicales d'Instituteurs et d'Institutrices de l'Aisne, prend alors la parole sur ce sujet : *Justification expérimentale du féminisme.* Il montre quelle est, dans l'enseignement primaire, la place faite aux institutrices qui sont partout considérées, à l'école, ainsi que dans les conseils, comme les égales des instituteurs. Il exprime en terminant, l'espoir que la même égalité de droits sera peu à peu étendue aux autres femmes qui, dans tous les domaines de la vie nationale, ont su se faire leur place.

L'Assemblée élit comme membres du Comité : *M. Vialle*, professeur de philosophie au Lycée, *M. Lechantre*, directeur d'école, président de l'Amicale des Instituteurs et Institutrices de l'Aisne (1).

Mme Marchand, présidente, rappelle, dans son allocution, les principaux progrès qu'a pu enregistrer cette année la cause féministe dans le domaine légal ou dans l'opinion. Elle lit quelques extraits du récit du voyage de Mme Brunschwig dans l'Ouest, où les milieux universitaires se sont montrés particulièrement désireux de servir la cause suffragiste.

La Secrétaire,
Geneviève Bianquis.

GROUPE D'AVIGNON

Dans le compte-rendu d'une conférence faite récemment en Avignon par le Dr Dandjou, au Comité vauclusien d'hygiène sociale, nous relevons le passage suivant relatif au rôle des femmes dans la lutte contre l'alcoolisme.

« Le conférencier s'élève avec une véhémence passionnée contre l'alcoolisme et « appelle de tous ses vœux le jour où les « femmes si intéressées à la lutte contre ce « fléau, pourront la rendre victorieuse grâce « à leur bulletin de vote ».

GROUPE DES BASSES-PYRÉNÉES

L'Assemblée générale des membres du groupe de l'U. F. S. F. a eu lieu le jeudi 5 mars, à 2 heures de l'après-midi, à la salle des Fêtes de la mairie de Pau. Après la lecture des rapports de la secrétaire et de la trésorière, et une causerie fort intéressante sur l'état actuel du mouvement féministe dans les divers pays du monde, faite par la présidente de la séance, les ordres du jour suivants ont été adoptés :

Les membres du groupe suffragiste des Basses-Pyrénées, réunis en Assemblée générale, le 5 mars 1914, à la Salle des Fêtes de la Mairie de Pau,

Considérant que le concours de la femme est d'une utilité incontestable dans les travaux d'administration communale, demande avec la plus vive instance aux candidats aux prochaines élections législatives, de bien vouloir adopter le projet de loi Buisson, accordant aux femmes le suffrage municipal.

Considérant en outre que la présence des femmes est indispensable dans les commissions chargées d'appliquer les nouvelles lois sur l'assistance aux familles nombreuses, sur l'assistance aux femmes en couches, sur les tribunaux pour enfants, sur les Caisses des écoles, émettent le vœu que des femmes soient désignées pour faire partie de ces commissions ainsi que des bureaux de bienfaisance;

Ils s'associent à la protestation de l'Assemblée réunie le 15 décembre 1913, à la Salle des Sociétés savantes, à Paris, au sujet de l'affaire Couriau, et émettent les vœux : 1° que M. et Mme Couriau puissent faire régulièrement partie du syndicat des typographes lyonnais; 2° qu'en attendant l'application de cette mesure, le syndicat des femmes typographes, organisé à Lyon, par Mme Couriau, soit admis par la Fédération du Livre au même titre que le syndicat lyonnais, actuellement existant.

M. Dachary.

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Section d'hygiène

La Section d'Hygiène du Conseil National des Femmes Françaises organise un grand meeting sur « l'Hygiène de la Cité », le samedi 28 mars, à 8 h. 1/2 du soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, sous la présidence effective de Lady Aberdeen, présidente du Conseil International des Femmes, vice-reine d'Irlande, et sous la présidence d'honneur de Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes Françaises, et de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, membre de l'Institut.

En voici le programme :

A l'heure actuelle il n'y a pas de femmes qui se désintéressent des questions d'hygiène : mais beaucoup d'entre elles, désireuses de mettre leur bonne volonté et leurs ressources au service de cette cause, ne savent pas dans quel sens orienter leur activité. Il a semblé utile au Conseil National des Femmes Françaises, à la veille des élections municipales, d'attirer l'attention sur les questions relatives à l'hygiène de la cité :

Des plans d'action ont été élaborés. Ils seront communiqués aux personnes désireuses de contribuer à l'amélioration des conditions hygiéniques de notre ville par les personalités suivantes :

M. le Dr Rist, médecin de l'hôpital Laënnec : « De la nécessité d'une action hygiénique de la Femme.

M. le Dr Marcel Labbé, médecin de l'hôpital de la Charité : « L'alimentation à Paris ».

M. le Dr Lortat-Jacob, médecin des hôpitaux : « Le rôle économique du froid dans les questions alimentaires ».

M. Jules Siegfried, député, ancien ministre : « Les espaces libres ».

Mme Weill, présidente de la Section d'Assistance et de Prévoyance Sociale : « Le rôle de la Ménagère dans la lutte contre les maladies contagieuses ».

Mme le Dr Girard-Mangin, médecin-directeur del'Office antituberculeux Siegfried-Robin : « L'évacuation des matières usées ».

Mme Alphen-Salvador, présidente de la Section d'Hygiène : « Conclusions et vœux ».

Section d'Assistance et de Prévoyance sociale

Questionnaire publié en vue du rapport destiné à être présenté par le rapporteur général italien au Congrès de mai.

1° — Y a-t-il de la misère dans votre pays?

Si oui, quels sont les traits caractéristiques des pauvres qui font le plus souvent appel à la charité?

Si non, depuis quand a-t-elle disparu?

A quoi en est-on redevable?

2° — Quelles sont les institutions qui, chez vous, facilitent aux pauvres de se maintenir, au moins en partie par leur propre effort?

Veuillez nous envoyer de brefs comptes rendus sur :

a) Les hospices qui n'offrent qu'une hospitalisation partielle ; par exemple : seulement le coucher et le premier déjeuner ou seulement l'un des repas et laissent les hospitalisés gagner en dehors de l'institution le reste de leur entretien.

b) Les hôtels populaires. Les mêmes pour catégories spéciales de clients ; par exemple : pour émigrés, pour jeunes filles, etc ...

c) Les fourneaux économiques et restaurants à prix populaires. Les mêmes pour catégories spéciales de clients.

d) Les dortoirs publics. Les mêmes pour catégories spéciales de clients.

e) Les refuges et chambres de travail.

Prière d'indiquer si ces œuvres peuvent se maintenir sans subsides ou non. Si elles offrent leurs services gratuitement, contre payement, ou contre payement partiel.

Quels moyens ont-ils tentés pour attirer les clients à préférer le service payé?

Semblent-ils envier ou mépriser ceux qui reçoivent gratuitement ce que les autres payent?

Prière d'envoyer aussi les comptes rendus d'œuvres de ce genre destinées aux personnes de condition moyenne, qui se trouveraient momentanément dans le besoin.

3° — Quels sont les établissements qui emploient la main-d'œuvre des aveugles, des épileptiques, des invalides de tout genre, ainsi que celle des convalescents, des mères de famille qui n'ont que peu de temps disponible et de tous ceux qui ne peuvent fournir qu'une petite quantité ou une qualité secondaire de travail?

Nous désirons surtout rassembler des données sur ceux de ces établissements qui ont un caractère industriel, y compris ceux qui ne sont pas philanthropiques.

Prière d'indiquer s'ils sont subventionnés ou non, s'ils paient le travail à sa juste valeur, s'ils lui accordent un prix de faveur, ou si, au contraire, ils exploitent ce travail.

Quelle espèce de travail — et dans quelles conditions — semble attirer davantage cette catégorie de travailleurs?

Quels moyens ont été employés pour stimuler leur capacité et leur bonne volonté?

4° Ces différents groupes d'institutions pourraient-ils être coordonnés de façon à former une échelle qui commencerait à l'hospice et s'élèverait jusqu'à la vie indépendante?

Comment en rendre l'ascension aussi facile et aussi attrayante que possible?

Comment faire pour que chaque velléité, même passagère, que pourrait avoir le pauvre à vouloir contribuer par son travail à son entretien, ait la possibilité d'être mise en action et de se développer?

Prière d'adresser les réponses à Mme Nathan, vice présidente de la section d'Assistance et de Prévoyance sociale, 48 *bis*, rue d'Auteuil.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Sous la présidence de Mme Amélie Hammer, la prochaine séance de l'Union fraternelle des Femmes aura lieu à la mairie du 9e arrondissement, 6, rue Drouot, le samedi 14 mars 1914, à 3 heures très précises (salle des Commissions).

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du procès verbal de la séance précédente par la secrétaire, Mme Parrhisia.

2° Communications diverses.

3° Deux monologues féministes, dits par l'auteur, Mme Gabrielle Chapuis.

a) Puissance paternelle;

b) En attendant l'exécution.

4° La condition de la femme en Orient, conférence par Mme Jehan d'Ivray, femme de lettres.

LES DELEGUEES CANTONALES

Le Dr Chambrin, maire de Plancoët (C. du N.) est tout à fait opposé au *suffrage* des femmes — par peur de la réaction — mais il n'est pas adversaire de leur *éligibilité*. C'est avec plaisir que nous apprenons qu'il vient de proposer à l'Assemblée de la Caisse des écoles d'adjoindre aux délégués cantonnaux hommes, des déléguées femmes. A l'unanimité, l'Assemblée a désigné pour occuper l'un de ces postes Mme Salonne-Le Gac (Djénane).

Notre amie nous informe qu'elle sera heureuse d'accepter cette charge qu'elle n'a point sollicitée, mais où elle espère, en remplissant consciencieusement ses *devoirs* montrer une fois de plus que nous sommes dignes des *droits* que nous réclamons.

FÉDÉRATION FÉMINISTE DU SUD-EST

Réunion tenue à l'Hôtel de Ville de Vienne le 1er mars 1914

Réunion importante et intéressante de 9 heures du matin à midi. Il est seulement à regretter que, vu l'unique jour de congé, l'appel des délégués marque un assez grand nombre d'absences. Ajoutons cependant que tous les groupes avaient répondu, soit par un envoi de travail effectif, soit en se faisant remplacer par des camarades disponibles. Au total, 11 départements de la région lyonnaise et 23 sociétés groupant plus de cinq mille adhérents étaient représentés à l'Hôtel de Ville de Vienne. Rappelons que la municipalité socialiste et le maire et député, le citoyen Brenier, mettent chaque fois à notre disposition l'immeuble officiel municipal et la salle du Théâtre.

Les gagne pain

La question du travail des femmes et ses difficultés

Mme Bardonnet préside.

Secrétaires de séance : Bouvrain et Mlle Mercet.

La parole est à Mme Testud, de Lyon, chargée d'une enquête au sujet de la situation faite aux travailleuses dans les différents corps de métier.

Nous apprenons ainsi successivement que, faisant pendant aux typos, *les ouvriers coiffeurs* de Lyon réservent leurs *Cours professionnels* uniquement aux jeunes gens. Chez *les patrons*, nous savions déjà que la situation ne valait guère mieux. Leurs deux *Ecoles professionnelles* n'acceptent que les femmes ou filles de coiffeurs... des garçons à bon compte, voilà le but à atteindre. Sachant cela on s'étonne moins que les ouvriers se méfient de la « concurrence féminine » ; ce qui n'est certainement pas pour nous contenter.

Une réflexion : allez dans les demeures ; qui coiffe et bichonne? les femmes. Allez dans la rue ; vous n'y trouvez que des enseignes de barbiers. Bizarre, n'est ce pas?

A *l'Ecole d'horlogerie*, travail fin et minutieux, il n'y faut, pas plus que pour démêler la coiffure, une force musculaire caractérisée. Mais là, c'est autre chose : le Directeur objecte qu'il n'y a *pas de salle pour les jeunes filles* ; que leurs demandes n'ont pas paru assez abondantes au Comité exécutif de l'Ecole pour s'en préoccuper ; conclusion : « l'Ecole d'horlogerie ne reçoit et ne peut recevoir que des jeunes gens. »

Comme c'est vite fait d'expulser les femmes, n'est-ce pas? Il n'y faut pas la force armée comme pour les moines!

Quand donc, grand Dieu! les femmes elles-mêmes sauront-elles réclamer l'arme par excellence : la *co-éducation* et le droit d'entrer dans toutes les branches de l'industrie humaine?

∴

Voici enfin une porte grande ouverte : celle de l'*Union des syndicats du papier* avec l'*Ecole Jean de Tournes*, qui enseigne la reliure, le dessin, la gravure, le travail à l'eau-forte, la papeterie, le cartonnage.

Mais là, ainsi que l'avoue l'excellent directeur administrateur, le camarade Mercet, si une femme travaille depuis vingt ans dans les ateliers de lithographie, *pas une n'a suivi les cours de l'école*. Pourquoi? C'est ce que nos camarades de Lyon pourront chercher à savoir?

Professions ignorées? femmes lasses de chercher de l'embauche? Mères non informées et poussant en foule leurs enfants à l'usine ou aux ateliers de couture? Voilà bien des maux auxquels remédier.

En ce qui concerne le travail lithographique lui-même, M. Mercet estime que 1° les pierres à manier sont trop lourdes et qu'une femme ne pourrait arriver à les transporter. 2° Il voit également un danger aux vêtements flottants, venant trop souvent se mêler aux machines. Pour la première raison les femmes restent juges ; pour la 2e, il est facile d'y porter remède.

A l'*Ecole d'horticulture* fondée par l'*Association horticole lyonnaise*, le meilleur accueil est fait par les jardiniers : Acquittez votre droit d'entrée, Mesdames, il est pour tous de 12 francs, et chaque dimanche, de novembre à mars, vous suivrez gratuitement les cours.

Toutefois nous voyons, au sujet de ces cours, une différence, nous semble-t-il entre *apprentis* et *membres* de l'Association.

Nos camarades de Lyon pourraient elles compléter leur enquête à ce sujet et nous dire également s'il n'existe aucun cours pendant la semaine?

∴

Mme Testud qui accepte de continuer son intéressante étude, laisse ensuite la parole à Mme Couriau qui, sur notre demande, veut bien nous tenir au courant. Le *Syndicat des typotes* sera probablement admis à titre particulier non dans la Fédération du Livre, mais directement à la B. T. et à l'Union des Syndicats, ainsi qu'il fut fait pour les *femmes de l'imprimerie* de Marseille et de Nantes.

Le rapport de Mme Couriau étant important et cette question préoccupant à juste titre les féministes, nous en donnerons connaissance dans un prochain numéro.

Le compte rendu sur le travail des femmes peut paraître un peu plus long. Mais n'y a-t-il pas là une question capitale et autour de laquelle, en réalité, gravitent toutes les autres?

∴

Nous pourrons reparler également, et en vue du Congrès de Lyon, du rapport que nous fit parvenir Marie Guillot, secrétaire de l'*Association des femmes de Saône-et-Loire*, au sujet de l'intervention de l'Union pour le suffrage dans les conflits économiques. Les objections qui y furent faites sont résumées dans le procès-verbal et les diverses thèses émises, renvoyées à l'étude des groupes.

∴

Comme conclusion à la question du travail des femmes, et tout en comptant sur l'action ouvrière elle-même, nous avons prié nos dévouées camarades de Lyon, de se préoccuper auprès de la Municipalité lyonnaise des dispositions qu'elle compte prendre d'un moment à l'autre précisément au sujet de l'enseignement professionnel.

Qu'on n'oublie pas les femmes. C'est pour commencer, tout ce que nous demandons.

Pour le suffrage

Aucune candidate à l'horizon pour les élections législatives ; la volonté des peuples et leurs préjugés en ayant décidé autrement, même là où il aurait pu être intéressant de tenter une seconde expérience.

Raison de plus pour faire une campagne active de propagande : conférences féministes, questions publiques aux candidats (on s'en charge à Lyon!) Presse, affiches, etc.

Conférence et fête au théâtre

A 3 heures de l'après-midi, devant un public nombreux et attentif, et sous l'active présidence de M. Bouvrain, Mlle Gourd expose avec la clarté, la précision et l'aisance qui lui sont particuliers, l'action coordonnée des femmes suffragistes. Dans cette ville de Vienne où l'on nous suit si complaisamment, l'exposé d'un grand Congrès tel celui de Buda-Pesth, n'a pas manqué de faire excellente impression, et il me paraît que ce public sympathique qui se rend sans autre peine chaque année à notre invite, semble nous dire :

— Et quoi, c'est encore vous? Voilà dix ans que nous vous entendons, vous les femmes. Dans ce même théâtre ce fut d'abord la voix autorisée de Mlle Nelly Roussel, l'audacieuse doctoresse Pelletier, l'éloquente Me Maria Vérone, puis Justin Godart, et à côté la citoyenne Elisabeth Renaud, etc., et vous toutes... tenez vous êtes trop paisibles; les droits acquis sont maigres ; pour le bulletin de vote vous êtes encore « volées », vous dites que notre pays est un des derniers de l'Europe... fâchez vous donc, Mesdames!

Voilà ce que m'apportaient à l'oreille les voix invisibles venues de tous les points de la salle. Heureusement une partie de concert fort bien réussie grâce au concours des dames mandolinistes de Vienne, de Mme Dupuis, de Lyon, de M. Couriau et d'autres artistes excellents, est venue nous distraire de ces tragiques résolutions et de notre souffrance d'esclavage éternel. D'ailleurs, devant d'aussi excellentes journées de propagande, nous en sommes certains, de meilleurs jours viendront.

Brochure Stuart Mill

Nous rappelons que la *Fédération féministe du Sud-Est* qui en est à son quinzième mille de vente, tient à la disposition de ceux qu'inquiètent la propagande et l'éveil des esprits un fort stock de brochures Stuart Mill qu'elle cède au prix très réduit de :

6 francs le cent *en gare* (à nous indiquer).

3 fr. 25 les cinquante *en gare* et franco chaque fois.

Adresser les commandes soit à Mlle Pellat-Finet, Pont Evêque, Isère ; soit à Mme Mme Blache-Calzan, 45, rue Franklin, Lyon.

V. Pellat-Finet.

SUISSE

Nous empruntons ces intéressants renseignements au journal *Pour la femme* qui les donne à propos du conflit récent soulevé par la loi sur les femmes prud'hommes :

Une des principales objections formulées contre l'admission des femmes dans les Tribunaux de prud'hommes a été la difficulté de l'établissement des tableaux électoraux pour femmes, celles-ci changeant de nom et de nationalité par leur mariage.

Ce double changement est appelé à disparaître grâce à l'émancipation toujours croissante. La chose est plus simple qu'on ne le croirait au premier abord.

En Espagne, le mariage n'enlève pas à la femme son nom de jeune fille qui se compose des noms de son père et de sa mère. Par exemple, Mlle Tadea, fille de M. Lorente et de Mme Blat, s'appelle Tadea Lorente Blat. Si elle se marie avec M. Martinez, elle se nomme alors Tadea Lorente Blat de Martinez. C'est ainsi qu'elle doit signer tout acte officiel. On remarquera que le nom du mari — Martinez — se place *après* les autres, étant le dernier reçu.

Mais dans la vie ordinaire, celle qui dans nos pays serait Mme Martinez s'appelle Mme *Lorente Blat*. Au cimetière, les inscriptions funéraires sont ainsi conçues : Mme Y. femme Z. La noblesse seule fait exception.

On peut voir d'après ces documents qui nous ont été obligeamment fournis par M. J. G., Espagnol domicilié au Petit Lancy, qu'en Espagne la femme garde toute sa vie le nom qu'elle reçoit à sa naissance. Sous ce rapport elle est plus avancée que la Française ou la Suissesse qui abandonne souvent *jusqu'à son prénom* pour prendre celui de son mari.

Chronique des Œuvres et Institutions

Les Eclaireuses de France

Voici les commandements des Eclaireuses dont nous parlions dans le dernier numéro.

1° Une Eclaireuse n'a qu'une parole, on peut compter sur elle, elle ne ment jamais.

2° Une Eclaireuse est loyale, fidèle à Dieu, à sa patrie, à ses parents et à ses chefs. Elle les défend envers et contre tous.

3° Une Eclaireuse se rend utile, elle aide son prochain elle doit faire au moins une bonne action par jour.

4° Une Eclaireuse est la sœur de toutes les autres Eclaireuses sans distinction de classe sociale.

5° Une Eclaireuse est obligeante, elle n'acceptera jamais qu'on la paye pour les services qu'elle rend.

6° Une Eclaireuse est disciplinée ; elle obéit joyeusement et sans hésiter à tous ceux qui ont autorité sur elle.

7° Une Eclaireuse est gaie et enthousiaste, elle s'applique à tout surmonter par sa bonne humeur.

8° Une Eclaireuse est travailleuse prévoyante et économe.

9° Une Eclaireuse est pure en pensées, en paroles et en actes.

10° Une Eclaireuse se souvient toujours que ses premiers devoirs sont dans sa famille et envers sa famille.

Contre les jeux

La deuxième réunion organisée par huit Ligues d'éducation ou d'action morale a eu lieu jeudi soir aux Sociétés savantes sous la présidence de M. Jules Siegfried, député.

La question des jeux dans les casinos, dans les cercles, les courses, a été successivement étudiée par MM. Justin Godart, de

(1) Préface des œuvres de Louise Labé.

(1) Ajoutons que cette Amicale qui compte 1400 membres, a adhéré à l'U. F. S. F.

puté, rapporteur du récent projet de loi, René Millaud, R. Vimard, Ch. Gide, Léon Brunschwicg.

A la suite de cet intéressant débat, l'ordre du jour suivant a été adopté par l'Assemblée:

« L'Assemblée, réunie le 5 mars à l'Hôtel des Sociétés savantes, adresse ses félicitations à la Chambre des députés pour le projet de loi concernant les jeux, qu'elle a voté et émet le vœu que le Sénat en adopte le texte sans modifications. »

Ligue Française d'Education Morale.

La Ligue Française d'Education Morale qui a déjà organisé un Concours doté de 15.000 francs pour la rédaction d'un Manuel de Morale, a reçu mandat d'un généreux donateur alsacien d'instituer un nouveau concours, en vue duquel une somme de 30.000 francs a été mise à sa disposition.

Il s'agit de deux ouvrages destinés aux familles, à qui ils fourniront un guide moral excitant à la pratique du bien, à la fois par la force de l'exemple et par la beauté des leçons :

1° Un recueil contenant, sous la forme de récits populaires, les plus beaux actes de vertu que l'histoire ait enregistrés;

2° Un recueil contenant, sous forme d'extraits, la fleur des enseignements moraux qu'offre la littérature sacrée et profane des divers peuples. (Ce volume comprendra seulement l'antiquité jusqu'à Marc-Aurèle).

Il sera attribué à chacun de ces ouvrages un premier prix de 5 mille francs et d'autres récompenses dont le nombre et la valeur seront fixés par le jury.

Pour tous renseignements, s'adresser au Siège de la Ligue Française d'Education Morale, 125, rue du Ranelagh (16e).

ON NOUS ÉCRIT

Lettre ouverte à M. Léopold Lacour

Monsieur et cher Maître,

Permettez-moi d'abord, de vous remercier de l'appui si chaleureux que votre parole admirable a bien voulu apporter, lors de votre récente Conférence, à la noble Cause que nous servons. C'est avec de la reconnaissance plein le cœur, que je m'associe, bien modestement et de loin, au triomphe qui a accueilli votre grand et prestigieux talent. Toutes les femmes peuvent se sentir fières et heureuses, d'être soutenues, défendues, par un Maître aussi autorisé et aussi éloquent. Et toutes vos paroles « féministes » sont dignes d'être gravées dans le marbre.

Aussi, si vous voulez bien me permettre de vous soumettre les quelques petites réflexions suivantes, — ce ne sera, en aucune façon, au point de vue féministe que je me placerai pour cela, — mais seulement à un autre point de vue, que vous avez effleuré, et au sujet duquel, pour l'amour pur de la *Vérité*, je suis obligée de ne pas être tout à fait de votre avis.

Vous avez stigmatisé, avec justesse et avec raison, la signataire d'un article anti-féministe, paru dans le journal, le « Théosophe ». Etant théosophe et occultiste moi-même, j'ai été, comme et presque plus que vous (puisqu'à ce double titre), étonnée et péniblement impressionnée par une pareille défection, — désertion, pourrait-on dire! Je suis donc, à cet égard, en tous points d'accord avec vous. Mais, où je suis obligée de m'en séparer, c'est quand vous rendez la « Théosophie » *responsable* de cette quasi trahison à notre Cause.

Voulez-vous m'autoriser à vous dire que l'on fait erreur, lorsqu'on insiste sur « ce que la Théosophie a d'inconséquent, en prêchant à la femme la résignation, le bonheur dans l'acceptation de conditions sociales inférieures ». — Non, la Théosophie ne prêche pas cela à la femme, — ou plutôt, elle ne le prêche pas *qu'à* la femme : elle croit que chaque existence est une suite et une compensation nécessaires (car il ne peut s'agir de punition), à une existence précédente, — et que chaque être a la destinée qu'il s'est méritée par ses actions passées. Dès lors, elle prêche la résignation au sort, quel qu'il soit, qui est échu en partage (et parce qu'ils l'ont mérité), à tous les êtres, hommes comme femmes. Elle ne prêche donc pas la soumission de la femme à l'homme, — mais la résignation, la soumission de l'homme et de la femme aux décrets du destin, — l'acceptation de l'*inévitable*.

Vous dites, plus loin, Monsieur, que « les Bibles les plus célèbres de la Théosophie, enseignent que l'élément féminin est l'élément passif, l'Impur, qu'il représente la Terre, le monde instinctif ou bassement utilitaire, etc., et que le masculin, c'est le Ciel, la Lumière, l'élément pur et divin. » — Mais là aussi, il faut voir le symbole à travers l'image, l'esprit sous la lettre. Dans les sciences dites occultes, dont fait partie la Théosophie, — l'élément féminin signifie, en général, non pas spécialement la « créature-femme » elle-même, mais bien plutôt le pôle négatif de l'Etre, par rapport au pôle positif, — la Matière par rapport à l'Esprit. Et les bibles théosophiques dont vous parlez, apprennent toutes (si tous les étudiants théosophes ne le comprennent pas dans sa vérité profonde), que le principe positif, l'Eternel-Masculin, et le principe-négatif, sont différents, mais égaux, — et *ne peuvent être séparés*. Ce dernier postulat, que l'on peut vérifier en le confrontant avec la manifestation électrique elle-même, est à méditer longuement pour être compris dans son « principe », comme dans sa « réalisation » terrestre familiale. La place me manque pour m'étendre davantage, à ce sujet. Pour plus amples renseignements, il vous sera possible de vous reporter aux deux articles *féministes* que j'ai moi-même écrits dans le « Théosophe » du 16 avril et du 1er mai 1913, sur le « Féminisme et l'Evolution », et sur le « Féminisme au point de vue social », où ces deux points de vue sont traités avec plus de détails.

Où je vous approuve pleinement, c'est lorsque vous dites que « l'intelligence ne peut tuer le cœur ». J'ai, en effet, plusieurs fois rompu des lances avec bien des Théosophes, avec ceux, tout au moins, qui affirment que la voie de la *Connaissance* (Intellectualité et Raison pure), est inférieure à la voie *mystique*. J'estime que les deux concourent au même but : l'Evolution totale des possibilités de l'Etre ; — et qu'elles lui sont indispensables, l'une comme l'autre, — l'Intelligence comme le Cœur, — la Science comme la Bonté.

Quant au reproche que vous adressez à la Théosophie, en l'accusant d'être « une très vieille doctrine », voulez-vous me permettre de vous dire que c'est *surtout* son antiquité qui est un garant de sa valeur, et de la confiance que l'on peut avoir dans les sciences occultes ?... Quand des doctrines, des idées, ont pu traverser victorieusement la nuit des temps, et arriver jusqu'à notre modernité avec toute la force, toute la puissance qui les rendent si admirables et leur confèrent un pouvoir si régénérateur, — il faut vraiment qu'elles soient l'expression de la *Vérité* elle-même, — de cette *Vérité* qui n'est ni d'une époque, ni d'un pays, mais de tous les temps et de toutes les races ; — de cette *Vérité* qui n'est autre que la Loi morale elle-même, commune à tous les êtres, — le flambeau qui doit éclairer et guider leurs Destinées, vers un éternel Progrès.

En dernier lieu, je prendrai la liberté de vous rappeler que tout le mouvement théosophique actuel a été organisé et reste dirigé *par des femmes* : la Société théosophique a été créée par Madame Blavatsky, qui a été comme le Prophète des Théosophes ; et elle est présidée aujourd'hui encore par Madame Besant, devant laquelle tous les Théosophes, *hommes* et *femmes*, s'inclinent avec respect et obéissance. Il semble bien que ce ne soit pas là une doctrine qui admette et prêche l'infériosité féminine — puisque *ses chefs* ont été et restent *des Femmes*, et non des hommes.

Et, pour terminer ma bien longue lettre, veuillez me permettre de vous transcrire les quelques lignes suivantes, qui sont extraites justement du second de mes deux articles cités plus haut, et ont paru dans le « Théosophe » du 1er mai 1913 :

« L'Entité humaine, représentée par ce qu'on appelle l'humanité, se compose d'êtres humains, égaux devant la vie et devant la souffrance et les *devoirs* altruistes et sociaux. Ces êtres humains ont reçu le nom d'êtres masculins et d'êtres féminins, composant le couple humain. Ces deux éléments, différents, mais égaux, de l'*Unité* humaine, peuvent être comparés aux deux pôles, positif et négatif, nécessaires tous deux à la constitution du fluide électrique. On sait que ces deux fluides sont aussi indispensables *l'un que l'autre*, à la manifestation de l'action électrique, et que c'est par leur union qu'elle se crée. Donc, par analogie, on peut dire que le principe masculin (pôle positif humain), et le principe féminin (pôle négatif humain), ne sont en aucune façon, inférieurs ni supérieurs l'un à l'autre ; ils sont tout aussi nécessaires, tout aussi *indispensables* l'un que l'autre, pour créer l'*étincelle*, qui correspond, ici, à l'Unité humaine et sociale : le Couple. Ils ne sont donc pas inégaux, ou inférieurs l'un à l'autre ; ils sont différents, — *autres*, mais *égaux*, — comme le fluide positif est égal, quoique différent, au fluide négatif, et ne lui est ni supérieur, ni inférieur. C'est leur *action*, ce sont leurs *devoirs* qui sont différents ; mais *leurs droits* à la vie, humaine comme sociale, sont égaux, absolument et rigoureusement ».

Veuillez m'excuser, au nom de la *Vérité* que j'aime, et que je sens de mon devoir de défendre, à égalité avec le *Féminisme* (qui n'est d'ailleurs qu'un de ses aspects), d'avoir osé me permettre de vous adresser ces quelques nécessaires explications, et, avec encore toute mon admiration profonde, veuillez bien agréer, Monsieur et cher Maître, l'expression de toute ma reconnaissance féministe la plus complète et la plus indéfectible.

Blanche Dalbe.
Présidente de l'Union féministe du Var.

Sur la recherche de la paternité

La sixième chambre vient de décider que la mère naturelle pour obtenir un secours du père de son enfant ne peut désormais le réclamer sans intenter une action en reconnaissance de paternité.

Il en résulte, nous dit-on, que le père pourra, s'il est reconnu tel, réclamer pour lui la garde de l'enfant.

N'y a-t-il pas là un double abus? La mère ne devrait-elle point pouvoir obtenir comme par le passé, une aide pécuniaire du père, en restant libre de ne pas lui demander la reconnaissance de l'enfant si elle le juge à propos?

De plus, est-il admissible qu'un homme, ayant méconnu son devoir au point de provoquer l'intervention de la justice, ait, par suite de la paternité que le tribunal l'oblige à reconnaître un droit sur l'enfant primant celui de la mère?

Saynètes et monologues féministes

Nous ne connaissons rien de ce genre que ce qui est indiqué à notre service de librairie, à la 4e page.

L'œuvre d'une femme chez les forçats

La sœur de Mlle Jenny de Mayer dont *La Française* a conté l'héroïque effort dans l'île de Sakaline, nous écrit pour rectifier un point de cet article. Il est exact que Mlle de Mayer ait naguère cherché une aide pour la suppléer dans sa tâche. Mais n'en ayant pas trouvé et l'île étant tombée au pouvoir des Japonais, Mlle Mayer a quitté depuis plusieurs années Sakaline et son œuvre a pris fin à ce moment.

LES LIVRES

Les Maladies Sociales, par Paul Gaultier.

Quelles sont les maladies sociales dont souffre le plus la France et quels sont les remèdes qu'il convient de leur opposer? Tel est le double objet du livre que vient de publier M. Paul Gaultier.

« Ce livre est douloureux, écrit l'auteur dans sa préface. Il est douloureux comme le diagnostic d'une maladie grave. Il l'est d'autant plus que ce n'est pas une, mais plusieurs maladies qui atteignent, de nos jours, la France dans ses forces vives. Douloureux, ce livre est, cependant, le contraire d'un livre de désespérance. Je ne l'ai écrit, en effet, que pour jeter le cri d'alarme, après quelques-uns des meilleurs d'entre nous, que je me plais à saluer ici, au seuil d'un ouvrage qui leur doit le meilleur de ce qu'il contient ».

Les maladies sociales dont parle M. Gaultier sont au nombre de cinq : la criminalité adolescente, la dépopulation, l'alcoolisme, la pornographie et le suicide.

La place nous manque pour analyser ici les causes de ces différents fléaux et les remèdes que préconise l'auteur. Signalons cependant parmi les remèdes qu'il expose longuement : la suppression du privilège des bouilleurs de cru, l'interdiction de l'absinthe, l'encouragement des associations de tourisme, de musique, de sport, la répression de la propagande néo-malthusienne, le dégrèvement des familles nombreuses, la diminution des formalités du mariage, la multiplication des secours aux mères malheureuses, les logements salubres aux familles nombreuses, l'organisation de fêtes d'enfants, etc.

Mais, au premier rang des remèdes préventifs, M. Paul Gaultier place l'éducation morale. « L'enseignement de la morale, écrit-il, est seul capable d'assigner une direction précise. Au lieu d'être relégué ou négligé, comme il arrive trop souvent, cet enseignement devrait occuper la première place à l'école et dans la famille. A quoi servirait-il d'être érudit dans toutes les sciences si l'on ignore la principale de toutes, celle des mœurs? »

A l'éducation morale, l'auteur joint le développement du sentiment religieux « dont il serait dangereux, ajoute-t-il, de vouloir se passer. La religion ne peut que fortifier la morale. »

A propos du chapitre consacré à la Pornographie on permettra au signataire de ces lignes, de remercier l'éminent sociologue qu'est M. Paul Gaultier, pour l'hommage rendu à la Ligue Française pour le Relèvement de la Moralité Publique, qui s'efforce de combattre ce redoutable fléau, ainsi que toutes les manifestations de l'immoralité.

Tous ceux qui se préoccupent des problèmes sociaux devraient avoir dans leur bibliothèque, le livre si poignant de M. Paul Gaultier.

« J'ai voulu jeter un cri, m'écrivait-il dans une lettre récente. Puisse-t-il être entendu! C'est la seule récompense que je souhaite. » Ajoutons que son cri d'alarme n'est pas aussi un cri de peur, mais un cri de foi, car — on nous permettra de terminer par cette dernière citation — « il n'est pas un pays au monde qui possède plus de ressort que la France, cette France toujours agitée et toujours triomphante, telle que la symbolise et la résume la nef que Paris porte dans ses armes. Il n'est pas une nation qui soit plus capable de panser ses propres blessures. Le passé garantit l'avenir. »

Bernard Le Gouis,
Secrétaire général de la Ligue pour le Relèvement de la Moralité Publique.

ÉCHOS

Femmes banquiers. — Dans une récente chronique, M. François de Tessan signalait diverses institutions féminines de l'étranger, et notamment la Banque des Femmes de Berlin.

Cette banque qui est en plein succès, va célébrer son cinquième anniversaire. Non seulement les directrices annonceront qu'un dividende élevé sera versé aux actionnaires, mais encore elles feront part de leurs plans pour l'avenir.

Elles se proposent de lancer un grand journal financier quotidien — rédigé et administré uniquement par des femmes comme la banque elle-même.

Cette gazette, en dehors des rubriques très spéciales consacrées aux questions économiques et aux valeurs en Bourse, traitera de ce qui intéresse le monde féminin.

C'est une tentative qui vaut aussi d'être notée.

LES ARTS

Exposition Marie-Paule Carpentier
(Galerie Georges Petit)

Mme Marie-Paule Carpentier expose à la Galerie Georges Petit une série d'aquarelles où s'affirme à nouveau un talent très personnel. Son inspiration s'évade parfois vers les pins de Bretagne ou les villages ensoleillés du midi ; elle revient toujours fidèlement à Versailles comme à une terre d'élection. En ce parc où les grâces de la nature restent disciplinées par l'intelligence humaine, l'artiste trouve à satisfaire ses plus sûres aspirations. Le goût de l'ordonnance, que traduisent l'écriture autoritaire du dessin, la simplification des masses et des plans, donne à ses moindres compositions une allure décorative.

La sensibilité, prompte à noter les jeux de la lumière sur le sable et sur l'eau, pare de son charme le travail de l'esprit.

Mme Marie Paule Carpentier a su évoquer en ses tableaux la mélancolique majesté de nos jardins royaux alors qu'ils gardent dans le renouveau des saisons la meurtrissure des ans sur leurs marbres et le deuil du rêve éteint dont ils naquirent.

***

Exposition de Mmes Janine Aghion. Madeleine Bunoust et Juliette Roche, (Galerie Bernheim jeune)

La stylisation de la silhouette féminine fournit à Mmes Janine Aghion et Madeleine Bunoust, matière à de piquants effets. Les accoutrements fantasques et les poses sinueuses auxquels se complaît leur imagination, ne masquent point la part d'observation qui l'étaye. L'une et l'autre ont trouvé en de menus objets d'art décoratif l'application logique de tendances analogues.

Différentes sont les préoccupations de Mme Juliette Roche. Le souci du dessin et de l'exactitude des plans se révèle en ses paysages de fleurs, auxquels l'unité de nuances harmonieuses donne le plus séduisant aspect.

Clotilde Misme.

Expositions ouvertes

Musée des Arts décoratifs, Salon des Artistes décorateurs.

Musée Galliéra, 13e exposition d'art appliqué.

Au Champ de Mars, près l'Ecole Militaire, 30e Salon des Artistes Indépendants jusqu'au 30 avril.

Galerie Allard, 20, rue des Capucines, exposition de M. Georges-Bergès, jusqu'au 28 mars.

Galerie Chaine et Simonson, 19, rue Caumartin, exposition de MM. Barillot, Gilbert, Petitjean, Braquaval.

Galerie Bernheim, 25, boulevard de la Madeleine, exposition de Mme Georgette Agutte, jusqu'au 14 mars.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition de M. André Devambez, jusqu'au 28 mars.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition de Drésa, jusqu'au 21 mars.

Galerie Hessèle, 16, rue Balzac, exposition des Intimistes : exposition d'aquarelles et dessins de Jeanniot, jusqu'au 20 mars.

Galerie Hodebert, 134, faubourg Saint-Honoré, exposition Edward Diriks, jusqu'au 14 mars.

Galerie Manzi, 15, rue de la Ville-l'Evêque, exposition d'artistes décorateurs.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de la Société nouvelle de MM. Michel Cazin, Lefort, Maillaud.

Galerie Levesque, 109, faubourg Saint-Honoré, troisième réunion d'un Groupe de Peintres Sculpteurs et Graveurs, jusqu'au 28 mars.

Au Lyceum, 8, rue de Penthièvre, exposition du Comité de relèvement de l'art rural en Vivarais, jusqu'au 20 mars.

La Presse et les Femmes

— A lire entièrement *Le Relèvement social* (1er mars), qui combat pour toutes les causes morales qui nous sont chères ici.

— A lire entièrement *L'Equité* (1er mars), le vaillant journal des femmes socialistes où sont défendus les droits des travailleuses, et exposés en détail les abus dont elles souffrent.

— *Le Consommateur* (mars 1914) continue ses campagnes si intéressantes pour les ménagères.

— « Le Journal de Colette », dans *Le Matin* (5 mars), fait un mordant tableau des maux physiques, parfois mortels, résultant pour les femmes de leur héroïsme que, dit Colette, « je vous autorise à nommer aussi endurance, sadisme, humilité, tous mots polis pour n'en pas dire un autre auquel je pense ». C'est de l'obéissance féminine à la mode qu'il s'agit.

— Dans *Les Droits de l'Homme* (7 mars) nous lisons avec un vif plaisir un très noble discours de M. Paul Hyacinthe Loyson saluant M. Jean Finot au banquet donné en son honneur par « les optimistes ». M. Loyson glorifie tout particulièrement le rôle féministe de M. Jean Finot. Il dit :

« Le féminisme, idée si difficile à défendre en France où l'on n'a jamais pris au sérieux l'amour ni par conséquent la femme, vous lui avez assigné sa vraie place, vous l'avez investi de toute sa force, en laissant à la femme tout son charme. »

— Le *Moniteur des Syndicats ouvriers* (8 mars) publie sous le titre « Dans nos campagnes », un bon article, où J. Letourneur envisage dans un esprit féministe les moyens de combattre l'exode des campagnes. Plus loin, Mme Gladie Bonardelle dit « La Vie d'une ouvrière agricole » indiquant aux femmes pauvres seules et chargées de famille l'établissement à la campagne comme la plus saine et la plus heureuse solution à leur malheur. L'article manque de chiffres et de détails précis.

— *Le Peuple*, journal de l'Ile de la Réunion, a publié avec grands éloges le compte rendu d'une conférence de notre collaboratrice, Mme Louise Frappier, qui porte dans cette colonie la bonne parole féminine.

— Une Berlinoise des plus intelligentes, et des mieux renseignées sur les littératures étrangères, Fraü René Calvin, publie dans la grande revue allemande *Dokumente des Fortschritts* (mars 1914), une étude importante sur la renaissance du paganisme dans la poésie contemporaine. Cette renaissance s'est produite à la même heure, dans presque toute l'Europe. Des femmes y ont contribué pour une excellente part. C'est ainsi qu'en Allemagne, notamment à Berlin, plusieurs poétesses et conférencières, ayant à leur tête la baronne de Preuschen, se montrent les éloquentes propagandistes du paganisme.

Elles sont imitées en Italie par des femmes et des hommes de lettres, qui loin de suivre M. d'Annunzio dans ses manifestations d'art décadent et dépravant, préconisent un retour à la saine morale esthétique des anciens Grecs.

En Angleterre, la rénovation païenne est prêchée par quelques sociologues et moralistes déterminés et, en particulier, par M. Deshumbert, fondateur de la Société de la morale de la nature. Cette cause a aussi plusieurs champions en Hollande et, surtout, en Belgique où des artistes tels qu'Albert Giraud et Verhaeren ont affirmé, celui-ci un talent violent, celui-là un talent délicat.

Chez nous, tout le monde sait que la comtesse de Noailles a poussé des cris païens admirables. Henri de Régnier doit à la Grèce antique ses plus heureuses inspirations. Non sans de hauts accents lyriques, Frédéric Plessis, Ch. de Pomairols, Le Cardonnel et Le Goffic ont tenté l'accord de la foi chrétienne avec le sentiment de la beauté grecque. Quant à Fernand Mazade, en tant que poète, il est uniquement et purement grec. Fraü René Calvin, qui lui consacre la plus grande partie de son étude, nous dit que l'auteur de *Dionysos et les nymphes* nous offre un rajeunissement total de ce qui fut l'Hellade. Cependant, parmi toutes les divinités grecques, Fernand Mazade a une préférée, et c'est Athéna ; et il nous la montre femme et belle, sage et consolante et donnant les nobles conseils: elle aime le courage et la bonté, l'harmonie et la lumière.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos
Maisons recommandées
et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de
La Française

Voir à la 4e page nos
Maisons Recommandées

YVONNETTE
Parfum exquis
DE
DELETTREZ
Parfumerie du Monde Élégant
15, rue Royale
PARIS

N° 29

Les Femmes Françaises Auteurs Dramatiques

Par MIREILLE DE MONGIVAL

(*Suite et fin*)

Elle donna, en 1886, au *Jeune Age illustré*, *Le Bœuf* et *La Petite poule blanche*.

La même année, la *Petite Gironde* publia son roman *Une haine de frères*.

En 1887, l'*Avenir*, de Blaye, donna son roman local *Le Trésor des Noisettes*. Elle publia ensuite dans ce journal, à de longs intervalles : *Le Serment de Jean Louis*, *Les Mauvais de Saint-Luc*, et son drame en vers *Luca*, dont le premier titre — changé à la demande de l'éditeur — devait être *Les Amours d'Ausone*.

Cette pièce, avant sa publication, avait été acceptée en lecture par le Théâtre des Arts de Bordeaux. Le théâtre brûla, le manuscrit fut perdu et le directeur étant mort peu après, Mme Prabonneaud ne chercha plus à faire représenter ce drame.

Sa fille cadette ayant été nommée institutrice à la campagne, en 1888, elle l'y accompagna et, dès lors, n'écrivit que pour l'enfance. Sous la signature de M. M. du Meyneau, Franc Madel ou M. Dumeyneau elle publia : *Sans Mère*, *Le Petit Ministre*, *Le Chemin de l'Ecole*, *Pauvre Lucette*, *Un Mauvais Sort*, *Braves Gens*, *Andrée*, *La Maison Paternelle*, *Ville et Campagne*, *Mal venu*, Une adaptation de *La Folie aux pieds nus* de Auerbach, *Histoire d'un Carrier*, *Le Moulin de la Roche grise*, *Jean le Rénivier*, *Le Secret de Sanson*, *La Bergère du Val aux Etangs*, *Petite Reine de la Roche verte*, *Mère de Famille*, *Puis ton devoir*, *Où est le Bonheur*, *Le Frère aîné*, *Une Erreur*, *Les Cornichons*.

Tous ces livres lui furent inspirés par des paroles, des actes d'enfants, recueillis à la source même, alors qu'elle vivait au milieu d'eux, et c'est probablement pour cela que ceux-ci les aiment tant. On en donne souvent comme livres de prix.

Elle a également publié des saynètes-féeries, des jeux, des chœurs. Citons : *Les Chevaux de Bois*, *Le Bal des Bébés*, *La Chèvre perdue*, *La Foire de Saint-Lauduron*, *Les Cuisiniers*, *La Fête au Village*, *La Fête des Nations*, *Le Petit Chaperon rouge*, *La Fête des Fleurs*, *Les Pâquerettes*.

M. M. du Meyneau est l'auteur des paroles des chansons suivantes : « Fleurs des Villes et Fleurs des Champs », « Les Papillons », « La Conversion de Pierrot », « Pâques et Printemps », « La Neige », « La Voix des Fleurs ».

Sa poésie « La Chanson du Boër » fut couronnée à un concours des *Annales Politiques et Littéraires*.

Cette âme courageuse et vibrante qui, tout en menant la vie active de la meilleure des mères de famille, puis des aïeules, trouvait encore chaque jour, dans un âge avancé, le temps d'écrire pour n'être à charge à personne, et pouvoir même aider les siens, fut un esprit fin, chercheur d'idéal, allant vers son rêve, désireux d'employer ses dons à faire le bien.

Mme Prabonneaud s'éteignit à Saint Médard d'Eyrans (Gironde), chez sa fille, continuatrice de son œuvre.

Madame Elise Michel
1861-1911

1906, *La Boussole*, comédie dramatique, cinq actes, en collaboration avec M. Albert Monniot.

Originaire de Nîmes, elle épousa un journaliste parlementaire. Mme Michel raconte un peu sa vie dans le livre intitulé : *Protestante*.

En 1890, elle publia *La Belle Préfète*, sous son pseudonyme de Jean Dalvy. De ce roman, fut tirée *La Boussole*, pièce antimaçonnique. Interdite pour des raisons politiques par la Censure, cette pièce n'a été représentée que... devant le Parlement. Son interdiction motiva, en effet, deux débats parlementaires, soulevés par M. Archdeacon, à la Chambre, et M. Le Provost de Launay, au Sénat.

Il s'ensuivit la suppression du traitement d'un censeur, premier coup de pioche donné dans l'institution branlante, et qui entraîna l'effondrement de la Censure.

Littérateur d'imagination ardente et de talent, Jean Dalvy avait pris place dans le roman-feuilleton avec *Le Divorce de Lucette* à la *Lanterne*, et *La Tzimarde* à la *Libre Parole*, où fut également publié *Double Amour*.

Dans la *Croix* Mme Michel donna : *L'Instituteur*, *Le Blessé du Tonkin*, *L'Héritière*, *Crime d'Athée*.

Elle publia *Folie de Haine*, *Protestante*, *Créole* et *Russe*, puis des nouvelles dramatiques et psychologiques, des contes philosophiques, des chroniques politiques, littéraires et humoristiques.

En collaboration avec M. Albert Monniot, elle écrivit *Le Boulet*. Ce fut sa dernière œuvre.

Mme Elise Michel est décédée le 20 janvier 1911, à Enghien-les-Bains, où elle et son mari avaient établi leur résidence, avec l'espoir d'y retrouver la santé. M. Michel mourut la même année. Fiers et indépendants, ils eurent une existence de luttes, de déboires, mais ils méritaient la plus profonde estime.

Présentée par MM. Tony-Révillon et Paul Bonhomme, elle avait été admise, en 1894, à la Société des Gens de Lettres. Nous lisons dans la *Chronique* de cette Société (février 1911) : « Tous ses ouvrages sont bien menés, attachants, écrits dans un style ferme et concis. Jean Dalvy ne ménage dans ses trames ni les péripéties violentes, ni les scènes mélodramatiques, à travers lesquelles on sent, chez elle, un réel tempérament d'écrivain ayant le don de la synthèse forte et toujours parfaite. Dans ses œuvres se révèle surtout, — et ceux qui l'ont connue ne nous contrediront pas —, la haute dignité de son caractère ».

FIN

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

L'éveil, roman, par Maurice Deroure (Plon), 3 fr. 50.

Faiseurs d'anges gardiens, roman, par Paul Bona (Perrin et Cie), 3 fr. 50.

Le rayon de lune, comédie en un acte, par Jeanne Pagnier (F. Bingard). 1 franc.

Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.

Service de Librairie

Nous prions nos abonnées, qui nous demandent des envois de brochures ou de livres, de ne point s'inquiéter lorsqu'elles ne les recevront pas immédiatement. Notre Secrétaire générale, assumant seule tout le travail des services d'administration, se trouve parfois dans l'impossibilité de faire les expéditions au reçu des demandes.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 313-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. **PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 35, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS QUE LE CLIENT *VIENNE A VOUS*
ALLEZ A LUI PAR LA **PUBLICITÉ**

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC^r

OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.
Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.
Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

BONNE PENSION S'adresser Mme Darbelle, Villa Josiane, avenue Germaine, Nice, Mont-Boron (Alpes-Maritimes, France). Le plus joli coin des environs de Nice. Vue unique. Mer et forêt de pins; grands balcons. Cure d'air, situation plein midi. Jouissance d'une jolie terrasse et d'un jardinet. — Eclairage à l'électricité, sonnerie électrique, gaz, eau pure. — Prix de la pension : 6 à 9 fr. par jour.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVI^e).

On demande pour propriété près Paris, chez dame seule, deux domestiques, soit sœurs, soit mère et fille.
S'adresser à *La Française*. 990

MISS Randell, professeur d'anglais, 11, place du Panthéon, Paris. 991

Mme Delafoix, 14, rue du Bouquet-de-Longchamp (XVI^e), professeur diplômée de modes et de fleurs faites à la main, demande leçons particulières et cours. 992

A LOUER à Chaumes-en-Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).
1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.556 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.
2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr. cabin^e, cuisine, w.-cl., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité; petit jardin). 300 fr. par an.
3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr. par trim.
S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vaneau.
Ou à Chaumes-en-Brie : à M^e Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, B^d St-Michel

Le Livre de la Fermière
par M^mes OBERTE BUSSARD
OUVRAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE
Méd. d'or à la Société Nationale d'Agriculture de France
En vente aux bureaux de *La Française*
Broché : francs. — Cartonné : francs

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Lesdemandes d'exemplaires doivent toujours être accompagnées de leur montant en timbres-poste français ou *internationaux*, ou mandat-carte à raison de 0 fr. 10 l'exemplaire pour la France et 0 fr. 15 pour l'étranger, pour les numéros parus en 1914.
Les numéros des années précédentes seront envoyés recommandés contre 1 franc l'exemplaire pour la France, et 1 fr. 25 pour l'étranger.
Nous servirons, aux prix habituels, ces abonnements partant du 1^er octobre 1913, si demande nous en est faite avant fin juin 1914.

"LA FRANÇAISE"

SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Excursions organisées avec le concours de Société des voyages Duchemin :
Voyage en Algérie. — Départ le 17 avril; 2^e classe: 430 francs. Supplément, 1^re bateau 40 francs.
Excursions en Italie. — Départ le 28 mars; 1^re classe : 990 fr.; 2^e classe : 915 francs.
Excursions en Corse. — Départ de Nice tous les samedis : 1^re classe : 185 fr.; 2^e classe: 165 francs (prix spéciaux au départ de toutes les gares).
S'adresser, pour tous renseignements et billets, aux bureaux de la Société, 20, rue de Grammont, à Paris, et dans les succursales de Marseille, Cannes et Nice.

Fêtes de Pâques à Rome

Billets d'aller et retour spéciaux, à prix très réduits, délivrés du 29 mars au 13 avril 1914, au départ de toutes les gares du réseau.
Validité des billets : 30 jours (dimanches et fêtes compris) avec faculté de prolongation d'une période unique de 15 jours, moyennant supplément.
Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M., trois arrêts au choix en Italie, tant à l'aller qu'au retour.
Délivrance des billets à première demande par la gare de Paris aux prix ci-après :

Paris à Rome
viâ Dijon, Bourg, Modane :
1^re classe : 179 fr. 50
2^e classe : 124 fr. 55
3^e classe : 81 fr. 60

Régates internationales de Nice, Cannes et Menton

Vacances de Pâques

Billets d'aller et retour spéciaux, émis jusqu'au 21 avril 1914.
Paris à Cannes : 1^re cl. 177 fr. 40; 2^e cl. 127 fr. 75.
Paris à Nice : 182 fr. 60; 2^e cl. 131 fr. 50.
Paris à Monaco-Monte-Carlo : 1^re cl. 185 fr. 45; 2^e cl. 133 fr. 55.
Paris à Menton : 1^re cl. 186 fr. 65; 2^e cl. 134 fr. 40.
Validité : 20 jours à compter du départ (ou du dernier jour de la période d'émission, si le voyage est commencé après cette période), prolongeable deux fois de dix jours moyennant un supplément chaque fois de 10 0/0.
Deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.
Admission, sans supplément de prix, des voyageurs de 1^re classe dans les trains « Côte d'Azur Rapide » et « Extra Rapide de nuit ». Toutefois, les voyageurs empruntant le « Côte d'Azur Rapide » ne peuvent s'arrêter en cours de route, à l'aller, qu'à partir de Marseille; aucun arrêt n'est autorisé au retour (Côte d'Azur rapide et extra rapide de nuit).

UNE RÉVOLUTION DANS LE CINÉMA. — Cette semaine, première de l'*Histoire d'un Pierrot*, au Palace-Cirque de Paris. Ce film extraordinaire, fidèle reproduction de la pantomime musicale du célèbre Mario Costa, est en effet la dernière production de la grande marque « Italica-Ars » dont la renommée artistique est mondiale.

La meilleure des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900

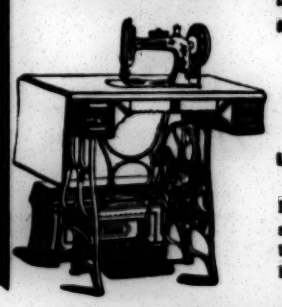

Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes contrôlées.
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Ecrire : **A. ROGALLE et C^ie** 123 Rue de Reuilly — PARIS

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.
Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.
Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.
Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.
Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).
Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.
Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.
Secrétariat général : 1, avenue Malakoff
Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7; Bienfaisance, 20; Cercles et foyers, 9; Coopération, 3; Education, 17; Emigration, 1; Féminisme, 9; Pacifisme, 1; Prévoyance, 6; Préservation, 12; Professionnelles, 7; Syndicats ouvriers, 8; Tempérance, 2. Total : 102.
Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, D^r Edward-Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Fegard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.
Sections. — 1^re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2^e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3^e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4^e Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.
5^e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6^e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7^e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8^e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.
Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : L'*Action féminine*.

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.
Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.
Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions : la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.
L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.
L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.
Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.
La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.
La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.
Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.
La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.
La trésorière, Mme Désavit.
Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 33, rue Scheffer, Paris, 16^e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4^e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an; membres titulaires : 10 fr. par an; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte; secrétaire générale : Mme Maria Vérone; secrétaire : M. Mouffiet; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VI^e.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne; Albert Chenevier; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice Mme Marbel; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon; présidente : Mme Amélie Hammer; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard; secrétaire générale : Mlle Hellé; secrétaire : Mme Cremnitz; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint-Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public; Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 90, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : L'*Action féministe*.

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil international et à l'Alliance internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).
Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage
Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française*; 2 fr. 50 en librairie).
Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).
Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).
La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).
La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.
Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).
Ere réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.
Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.
Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.
Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).
Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).
Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.
Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).
Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).
Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25; année 1912, 0 fr. 50.
Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).
Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).
Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10)
Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).
L'Action sociale des Femmes, par Mme L. M. Compain (0 fr. 30).
Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.
En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).
Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).
La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).
Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).
L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).
Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.
L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).
De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).
Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).
Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).
Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr.; 1 monologue, 0 fr. 20.
Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).
La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Tu es femme..., par Harlor (3 fr. 50).
Marthe Brieux, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).
La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).
Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).
Modeste Automne, par Marguerite Baulu.
Leur prose, par Héra Mirtel (3 fr. 50).
La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.
Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).
Inévitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).
La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).
La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia); livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

Bibliothèque Fémina

Pour bien tenir sa maison,
Pour bien s'habiller,
Pour bien connaître les usages mondains,
Pour bien élever ses enfants,
Pour bien faire du sport,
Pour bien travailler chez soi,
Pour bien s'initier aux arts,
Pour bien connaître ses droits,
et surtout Pour bien gagner sa vie,
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 5 francs franco, brochés; 6 francs reliés.
Les demander à *La Française*.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Callias publiés dans le journal et édités en cartes postales Ce sont :
1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 50.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.